

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 24 septembre 2025

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 22  
Nombre de conseillers absents : 3  
Nombre de pouvoirs : 4  
Date de la convocation : 18 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT-QUATRE SEPTEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s** – M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian TEULADE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE .

**Pouvoirs :**

M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Roger VIARSAC  
Mme Martine BERTHE, pouvoir à M. Thierry DAYRE  
Mme Jocelyne AUDIBERT, pouvoir à Mme Aurore AMOURDEDIEU  
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Pierre COMBES

**Excusés :** M. Yves RINCK - M. Erwan ALLÉE

**Absente :** Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme Secrétaire de séance :** M. Didier ROUSSELLE

2025 - 09 - 88 / COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE  
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2024  
RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

**RAPPORTEUR :** M. Thierry DAYRE

Conformément à l'article D. 2224-1 et L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire informe le Conseil Municipal qu'un rapport d'activités 2024, accompagné d'un rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif et d'un rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes des BaronnieS en Drôme Provençale, sont à leur disposition sur le site de l'intercommunalité : [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr).  
Ces rapports retracent l'ensemble des multiples actions conduites collectivement au sein de l'intercommunalité pour l'année 2024.

#### RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2024

Depuis 2017, la Communauté de Communes des BaronnieS en Drôme Provençale exerce des compétences qui ont été transférées par les 67 communes de son territoire (1 095 km<sup>2</sup> - 21 332 habitants – 19 habitants / km<sup>2</sup>).

Les instances de gouvernance 2020-2026 sont les suivantes :

- Le Conseil de Communauté (97 titulaires)
- Le Bureau
- Le Comité Exécutif
- La Commission Permanente
- Les 4 Comités Territoriaux
- Les 12 Commissions Thématiques
- La Conférence des Maires

La CCBDP exerce des compétences obligatoires (aménagement du territoire, développement économique, gestion des milieux aquatiques, aires d'accueil des gens du voyage, déchets ménagers), optionnelles (logement, voirie, actions sociales) et facultatives (SPANC, culture, sport de pleine nature, gymnase de Buis les Baronnies, politiques publiques, valorisation du terroir, gestion du bassin de l'Ouvèze et de la Méouge).

Des actions partenariales avec le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales et l'association Destination Drôme Provençale sont conduites dans différents domaines.

## COMMISSION PERMANENTE

### FONCTIONNEMENT INTERNE – Ressources Humaines

La CCBDP comptait fin 2024, 124 agents, 65 % de femmes, 35 % d'hommes, 53 % de titulaires, 47 % de contractuels, 115,11 ETP pour un budget de 5 225 314,28 €.

### FINANCES

#### **Principes généraux de l'exercice budgétaire 2024**

L'exercice budgétaire de la CCBDP se décline en 7 budgets distincts : Budget Général (Section de fonctionnement : Dépenses : 13 042 936,94 € / Recettes : 17 488 564,59 € - Section d'investissement : Dépenses : 6 805 190,17 € / Recettes : 7 298 873,34 €) et 6 budgets annexes (OM, SPANC, Zone d'Activités, Portage des Repas, Transports de Personnes, GEMAPI).

### COMMUNICATION

En 2024, il y a eu la diffusion de 13 000 exemplaires du magazine intercommunal ; 1 671 abonnés à la page Facebook de la CCBDP et 92 publications ; 8 800 visiteurs sur le site web ; 38 communiqués de presse ; 57 parutions presse ; la publication du rapport d'activités 2023 ; la création des programmes Petite Enfance / Enfance Jeunesse....

### MAINTENANCE PATRIMOINE ET ARCHIVES

#### **Service maintenance patrimoine**

Ce service gère et entretient le patrimoine de la CCBDP (patrimoine bâti, Aire des Gens du Voyage et parc automobiles), il assure aussi le suivi des travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments et le suivi du déploiement de la fibre optique.

#### **Classement des archives contemporaines**

Deux archivistes qui interviennent auprès de 34 communes du territoire et de la CCBDP ont trié 42,94 mètres linéaires d'archives et ont éliminé 62,06 mètres linéaires.

#### **Les actions par commissions**

## AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

### **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Rhône Provence Baronnies**

Ce document de planification et d'urbanisme fixe les grandes orientations du développement durable pour une durée d'environ 20 ans. Il s'appuie sur une vision prospective du territoire. Dans le prolongement du diagnostic territorial et du partage des enjeux prioritaires, la 2<sup>e</sup> phase, commencée en 2024, concerne la construction du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) avec un fil rouge : « la Santé ».

### **PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial**

Il s'agit d'une obligation réglementaire en vue de coordonner et d'animer la dynamique territoriale pour la transition écologique et énergétique avec deux leviers complémentaires : l'adaptation et l'atténuation. Ce plan a été adopté en 2024.

### **Mobilités**

Cette année, la compétence mobilités partagées et solidaires ainsi qu'un test du transport à la demande (+ nouvelle ligne ZOU 985) ont été lancés. Poursuites des actions en faveur d'une mobilité décarbonée et moins énergivore, renouvellement du prêt découverte de vélos à assistance électrique et de la location longue durée. Une aide à l'achat de VAE sans condition de revenus pour les habitants du territoire a été mise en place. 400 élèves ont bénéficié de la première édition de la formation « Savoir rouler à vélo » dispensée dans 10 écoles.

### **Politique publique pour une transition énergétique : le SPPEH (Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat)**

En 2024, le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH), organisé à l'échelle de 5 intercommunalités est devenu le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH). Dans ce cadre, le CEDER accueille, conseille et accompagne les particuliers et petits tertiaires dans la réalisation de travaux de rénovation de l'habitat (1 085 accompagnements, 66,6 % des ménages conseillés ont engagé des actions de rénovation énergétique).

### **Architecte conseiller**

Sa mission s'est poursuivie avec des permanences au public et auprès des entreprises pour les certificats de conformité des projets de la ZA du Grand Tilleul. 10 fiches conseils ont été éditées. On note une baisse de la fréquentation.

**Habitat logement**

En matière de « Politique du logement et cadre de vie », cette année la CCBDP, aux côtés des communes de Buis-les-Baronnies et de Nyons, lauréates "Petites Villes de Demain" (PVD), ont mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat intercommunale (OPAH) Rénov+ (372 dossiers maximum pourront être subventionnés).

11 communes du territoire se sont engagées dans l'OPAH, déployée dans des secteurs dits « renforcés » des centres-bourgs intermédiaires (Rémuzat, Sahune, Montbrun-les-Bains, Les Pilles, Venterol, Vinsobres, Séderon, Saint-Maurice-sur-Eygues, Saint Auban-sur-l'Ouvèze) et dans des secteurs de « renouvellement urbain » pour les centres anciens de Buis-les-Baronnies et Nyons.

**Amélioration des conditions d'habitat des ménages modestes**

La convention partenariale validée entre la CCBDP et SoliHA sur fonds propres de la CCBDP s'est terminée le 30 juin 2024, l'OPAH Rénov+ remplace cet accompagnement qui a un impact notable pour l'économie du territoire : 197 190 € de travaux générés, 134 542 € d'aides sollicitées.

**Service mutualisé d'instruction des Autorisations du Droit des Sols**

Pour aider les communes qui le souhaitent et qui disposent d'un document d'urbanisme en vigueur, la CCBDP propose un service mutualisé payant d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS), constitué de 2 agents qui cette année ont instruit 457 dossiers transmis par les 18 communes adhérentes. Une légère baisse du nombre de dossiers est constatée.

**Service mutualisé d'instruction des autorisations de publicité, d'enseigne et de préenseigne**

Créé en milieu d'année, ce service a traité 5 dossiers (4 pour Buis les Baronnies et 1 pour Rémuzat).

**Activités de Pleine Nature**

En 2024, la structuration de l'Espace Trail, la requalification des itinéraires VTT du Val d'Eygues ont été réalisées ainsi que la restructuration de l'itinéraire VVV "Au fil de l'Eygues". Les associations partenaires ont bénéficié d'une formation au balisage. Des itinéraires Véloroutes Voies Vertes ont été inaugurés. La CCBDP a pris la nouvelle compétence « Gestion des sites naturels d'escalade". Cette année, 1 001 km de chemins de randonnées ont été entretenus et balisés, soit 54 % du réseau total (384 km de chemins pour le VTT sur 711 km ; 618 km de chemins pour la randonnée pédestre sur 1 149 km). La CCBDP a accordé 8000 € de subvention au Bike Park 4 Seasons de Nyons.

**DEVELOPPEMENT TERRITORIAL****Territoire Educatif Rural**

La Convention cadre relative à l'établissement du Territoire Éducatif Rural des Baronnies en Drôme Provençale a été signée avec l'État pour 3 ans. Après un bilan de la situation éducative du territoire établi l'année précédente, un diagnostic partagé des territoires a été réalisé et un plan d'actions défini en 2024.

**Projet de Territoire**

Il s'agit de l'établissement d'un document cadre définissant l'avenir du territoire pour répondre aux enjeux exprimés par l'État. Un nouvel agent a été recruté pour la rédaction du « Projet de Territoire » qui a été présenté en Conférence des Maires à la fin de l'année 2024.

**Mutualisation**

Le service Mutualisation travaille en dehors du champ de compétences de la CCBDP.

Celle-ci comprend 3 axes d'intervention : la gestion et l'animation d'un pôle secrétariat mutualisé (3 secrétaires), l'action ponctuelle de co-production (groupement de commande) et la formation aux agents et aux élus (28 agents formés).

**Conseillers numériques**

La CCBDP a recruté et mis à disposition des associations 3 conseillers numériques en 2022 et 2023, cofinancés par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Toujours soutenus par l'ANCT en 2024, 2 postes de conseillers numériques sont à présent directement employés par les associations numériques du territoire : ASOFT et AVENTIC.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE****Soutien à Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale**

La CCBDP et Initiative ont signé une nouvelle convention de partenariat couvrant la période 2024-2026.

Poursuite des actions en faveur du commerce et de l'artisanat : aides aux conseils, aides à l'investissement, exonérations, déploiement de la Signalétique d'Information Locale (SIL). Cette année, 16 entreprises ont été soutenues et 37 emplois créés ou maintenus. La Savonnerie de Nyons a bénéficié d'aide à l'investissement pour son installation sur la ZA du Grand Tilleul (9 emplois prévus).

**Créer, aménager, gérer et commercialiser les ZAE**

Depuis 2018, la CCBDP gère et commercialise les terrains de la ZAE de Séderon et de Nyons. Fin 2024, les lots de la ZA du Grand Tilleul sont quasi tous commercialisés (35 lots couvrant 5,6 hectares). Poursuite des études pour la création de nouvelles zones d'activités en partenariat avec les communes de Buis-les-Baronnies et de Nyons.

### **Agriculture**

Accompagnement de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) dans la procédure des biens vacants et sans maître. L'enquête menée a permis de valider 61 parcelles présumées vacantes et sans maître représentant 47 hectares et 9 comptes de propriété à Cornillon-sur-l'Oule.

Soutien à l'association "Solidarité Paysans". En 2024, l'association a accompagné 17 agriculteurs dans les Baronnie impactés par la crise de la vigne et du lavandin ou par le manque de froid l'hiver qui a fortement réduit la production d'abricots.

### **L'office de tourisme des Baronnie en Drôme Provençale**

La fréquentation est en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. Les retombées économiques directes sont estimées à 103 millions d'euros. Les séjours se raccourcissent (2,8 jours en moyenne). 113 000 visiteurs se sont rendus dans les 5 bureaux d'accueil de l'OT. Les contacts numériques ont augmenté de 18 % depuis 2022.

La CCBDP a versé 600 000 € de subvention à L'OT dont le budget annuel 2024 est de 846 000 €. La taxe de séjour a généré 510 000 € de recette.

## **TECHNIQUE**

### **Déploiement de la fibre optique**

Il est porté par le Syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN), la CCBDP en assure le financement à hauteur de 5 226 000 € et le suivi. D'ici 2025, 17 870 lignes seront installées sur l'ensemble de la CCBDP.

A Nyons et à Aubres, la commercialisation est ouverte.

### **Voirie**

L'intercommunalité intervient pour entretenir la voirie classée d'intérêt communautaire sur demande des communes et par délibération du Conseil communautaire. Le montant total affecté aux travaux est de 1 916 557,03 € HT dont 608 149,93 € HT d'abondement de la CCBDP et de 806 664,00 € HT de dotation départementale.

50 communes sur 67 (74,6 %) ont fait réaliser des travaux en 2024, soit 993 km entretenus au total.

### **GEMAPI – Prévention des risques d'inondation et entretien des rivières**

La CCBDP doit coordonner la gestion de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur les 4 bassins versants (Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale - Syndicat Mixte d'Eygues - Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez - Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Büech et de ses Affluents). Les syndicats sont actuellement en phase d'études. La CCBDP devra assumer financièrement les actions liées à son territoire et participera à l'ensemble d'entre elles.

### **Zone de Revitalisation Rurale**

Il s'agit d'un contrat signé entre la Communauté de communes et l'Agence de l'Eau pour améliorer les réseaux d'eau potable et d'assainissement, en partenariat avec le Conseil Départemental et le bureau d'études CEREG. Les communes ont jusqu'à la fin 2024 pour mener à bien 58 opérations de travaux d'eau et d'assainissement (coût global : 5 078 899 € HT).

## **SOCIAL**

### **Service Portage de Repas**

En 2024, ce dispositif qui permet le maintien à domicile des personnes âgées de l'arrière-pays, a effectué 2 814 livraisons de 5 676 repas à 32 usagers. Ce service représente 27 809,79 € de dépenses et 3 095,40 € de recettes.

### **Transport**

Des lignes de transports sont contractualisées avec la Région Auvergne Rhône Alpes (transport scolaire vers le Vaucluse pour des élèves du secondaire – service de transport de proximité Mévouillon – Laragne). Ce service représente 33 661,00 € de dépenses et 36 936,00 € de recettes (34 848,00 € de subvention régionale).

### **Convention Territoriale Globale (CTG)**

En étroite collaboration avec la CAF dans le cadre de la CTG, la collectivité vise à mailler le territoire dans une démarche de cohérence et d'équité territoriale dans les domaines de la Petite-Enfance, de la Parentalité, de l'Enfance et de la Jeunesse, de l'Animation de la vie sociale, de l'Habitat – logement – et du cadre de vie, de l'Accès aux droits et inclusion numérique.

Un bilan de la CGT 2019/2024 a été réalisé et une mise en perspective de celle de 2025/2029 validée.

### **Petite Enfance**

Cette compétence est assurée par la CCBDP en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme et en lien direct avec la PMI (Service Départemental de la Protection Maternelle et Infantile).

Le bilan de 2024 présente un bon taux de remplissage dans les crèches mais un temps d'accueil plus court, une organisation mutualisée entre les crèches pour une continuité de service lors des fermetures pour congés, un accompagnement et une prise en charge des micro-crèches de Montbrun les Bains et des Pilles.

**Service Enfance - Jeunesse - Animation territoriale**

Il regroupe les ALSH enfance pour les 3 -12 ans et les ALSH jeunesse pour les 12 -17 ans (communes de – de 3500 hab.), le Service d'Accompagnement Socio-éducatif (SASé) pour les 12-25 ans, et la coordination Enfance-Jeunesse sur le territoire intercommunal. La CCBDP a contractualisé avec différents partenaires pour mener à bien sa politique.

**La Coordination Enfance-Jeunesse**

En 2024, un coordonnateur du Pôle Enfance / Jeunesse a été recruté et le Réseau d'Acteurs Jeunesse (RAJ) mis en place.

**Compétence enfance**

Elle concerne exclusivement les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sur le territoire intercommunal (3-12 ans).

**Compétence Jeunesse**

Elle regroupe le Service d'Accompagnement Socio-éducatif, les ALSH des communes de moins de 3500 habitants (hors Nyons), et la coordination Enfance – Jeunesse.

**SASÉ : Service d'accompagnement socio-éducatif**

C'est un service pilote dans la Drôme qui a accompagné 23 jeunes cette année (dont 6 suivis éducatifs).

**Les ALSH d'intérêt communautaire**

Pas d'activité estivale en 2024 et recrutement du nouveau directeur-animateur en septembre.

Le SASé a participé au maintien d'une activité jeunesse estivale. Ouverture d'un local jeunesse à Buis les Baronnies ainsi qu'à Séderon.

**CTEAC 2022-2025**

Poursuite des actions menées dans le cadre de la convention territoriale d'éducation artistique et culturelle : constitution d'un comité de pilotage du Projet Culturel de Territoire (PCT) ; accompagnement par l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) ; Le Très Grand Film (4 tournages de février à juin) ; partenariat avec des structures culturelles ; accompagnement des dynamiques culturelles locales.

**Contrat Local de Santé**

Le recrutement d'une chargée de mission a permis de reprendre l'animation de dynamiques territoriales et pluri partenariales autour du CLS des Baronnies en Drôme Provençale.

Les axes stratégiques validés en 2023 (l'amélioration de l'accès à la prévention et aux soins, des parcours de santé, de la santé mentale, des déterminants environnementaux de la santé) ont pu être déclinés en différentes fiches actions concrètes qui seront proposées dès mars 2025 pour établir différents partenariats.

**BILAN ET PERSPECTIVES - Thierry DAYRE – Président de la CCBDP**

L'intercommunalité a poursuivi ses engagements pour l'aménagement territorial (SCOT, PCAET, Transition écologique, transport, l'amélioration de l'habitat, les activités de pleine nature), le développement territorial, économique et touristique, la gestion des déchets, le programme ZRR (assainissement), la mise en œuvre du Service Public de la Petite Enfance et celle du Contrat Local Santé...sur l'année 2024 avec un budget d'un peu plus de 25 millions d'euros.

\*\*\*

**RAPPORT ANNUEL 2024 SPANC**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est obligatoire depuis 2006. Il contrôle les installations d'assainissement non collectif, conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement individuel. Un règlement de ce service a été validé par l'intercommunalité en 2022.

Le service est exploité en Régie à autonomie financière. Il se compose de 2 agents à temps plein accompagnés d'un agent administratif à mi-temps.

**Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif**

Cet indicateur permet d'évaluer la protection du milieu naturel des pollutions domestiques. Cette mesure correspond au ratio entre les installations conformes ou jugées conformes depuis la création du SPANC jusqu'au 31/12/2024 et le nombre de contrôles réalisés sur la même période.

	Exercice 2023	Exercice 2024
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	1 758	1 758
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	3 685	3 703
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	1 275	1 285
Taux de conformité en %	82,3	82.17

En 2024, 120 immeubles contrôlés n'avaient pas d'installation, 551 installations étaient non conformes et 157 installations n'avaient jamais été contrôlées.

\*\*\*

**RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

Ce rapport porte sur l'ensemble des informations correspondant aux indicateurs techniques et financiers du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

**LES PARTENAIRES**

**LE SYPP ET LA VALORISATION DES DÉCHETS**

Depuis 2017, la CCBDP adhère au Syndicat des Portes de Provence (SYPP) qui est responsable du traitement des déchets issus des quais de transfert et des déchèteries intercommunales. Il regroupe 8 EPCI (177 communes - 235 342 habitants du sud Drôme-Ardèche et du nord Vaucluse).

156 674 tonnes traitées par le SYPP en 2024, soit 662 kg par habitant (58 151 tonnes d'ordures ménagère, soit 246 kg / hab - 18 808 tonnes de déchets issues du tri sélectif, soit 79 kg / hab - 79 637 tonnes de déchets issues des déchèteries, soit 336 kg / hab dont 2 485 tonnes issues des plateformes végétaux - 32 tonnes de biodéchets issues de la collecte de Montélimar Agglomération - 46 tonnes d'amiante collectées).

**ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2022 à 2024**

	2022	2023	2024
Ordures ménagères (en kg par hab.)	216 kg	252 kg	246 kg
Collecte sélective (en kg par hab.)	81 kg	79 kg	79 k
Déchets non recyclables déchèteries (en kg par hab.)	72.97 kg	69,96 kg	68 kg
Végétaux de déchèteries (en kg par hab.)	79,52 kg	94,49 kg	98 kg

**INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS**

**Les indicateurs relatifs au personnel**

Les effectifs se composent de 22 agents techniques (collecte, déchèteries et ateliers) et un poste supplémentaire pour l'entretien des véhicules a été créé cette année.

Les agents du pôle administratif de la DST assurent les missions de secrétariat.

**Parc de véhicules du service de collecte**

Il est composé de 7 camions bennes, 1 grue (carton), 2 polybennes, 1 fourgon (biodéchets), 1 tractopelle, 1 rouleau compacteur qui ont parcouru 187 827 km en 2024.

**Parc de conteneurs**

Il comprend : 1 962 conteneurs OM – 185 colonnes pour le verre – 1 221 bacs de tri sélectif.

**BILAN DES TONNAGES**

5 390 tonnes d'ordures ménagères, 1 292 tonnes de tri sélectif, 1 054 tonnes de verres ont été collectées sur le territoire en 2024.

R

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

Commune de NYONS (26110)

ID : 026-212602205-20250924-DEL2025\_09\_88-DE

## CONSEIL MUNICIPAL du 24 septembre 2025

DÉCHÈTERIES NYONS-BUIS-SÉDERON	TOTAL ANNÉE 2022 (tonne)	TOTAL ANNÉE 2023 (tonne)	TOTAL ANNÉE 2024 (tonne)
D.E.E.E	248,59	277,2	245,03
Chimirec	44,52	125,1	75,32
D.D.S	26,14	25,8	31,31
Encombrants	1 649,26	1 521,6	1 491,18
Piles	0,524	1,9	2,65
Néons - Ampoules	0,914	1,1	1,01
Huiles minérales	21,24	13,3	14,35
Ferraille	376,78	373,5	391,73
Polystyrène	439	420	373
Pneu	14,026	29,8	28,45
Végétaux	1 226,85	1 223,4	1 340,44
Carton	302,424	283,3	269,84
Gravats	1 907,62	1 823,5	1 963,72
Eco mobiliers	498,52	535,2	614,84
Bois	644,54	655,7	680,56
<b>Total</b>	<b>7 400,948</b>	<b>7 310,4</b>	<b>7 523,43</b>

### LES ACTIONS MENÉES PAR LA CCBDP EN 2024

Un service spécifique biodéchets a été créé, 53 sites de compostage ont été installés sur 22 communes, la quantité de biodéchets détournée est approximativement de 23 750 kg cette année.

Il a été également réalisé la distribution gratuite de compost, la commande de 333 composteurs, l'organisation de collectes des encombrants, des investissements divers de modernisation des équipements...

### INDICATEURS FINANCIERS TTC 2024 :

Les dépenses globales de fonctionnement s'élèvent à 4 406 887,23 € (2 376 228,73 € / traitement, 221 047,85 € / déchèterie, 1809 610,65 € / collecte) et les dépenses d'investissement représentent 1 556 125,01 €.

### BILAN DE LA RESSOURCERIE 3R LA TRIADE

Cette année, on constate une augmentation des volumes recyclés sauf pour les textiles, conséquence de l'absence de réglementation de la « Fast Fashion », ainsi qu'une progression du chiffre d'affaires du magasin.

L'accompagnement vers l'emploi durable a permis à 32 personnes d'être en activité en 2024.

\*\*\*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
DECIDE

POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- DE PRENDRE ACTE de la présentation de ce Rapport conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Didier ROUSSELLE  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS



R